

Bulletin municipal N° 29 Décembre 2017

Le Mot du Maire

Le temps de la réflexion...

Le temps était venu...de se pencher très sérieusement sur le cœur de notre village, quelque peu délaissé il est vrai depuis des décennies si ce n'est le déplacement du monument aux morts il y a trois ans de cela à l'occasion du remplacement du «poilu ».

Alors oui, une année riche... en termes de consultations nombreuses, riche en échanges d'idées, en études de différentes hypothèses de réaménagement de la place avec à la clé un sondage auprès des habitants, riche enfin en consultations d'ordre financier.



La restauration tant attendue de notre fontaine s'inscrit naturellement dans une requalification complète de cette place afin que soient créés un véritable espace piétonnier, sécurisé, accueillant et accessible aux personnes à mobilité réduite adjacent à un parking organisé, fonctionnel et ce avec l'objectif d'une mise en valeur des trois éléments patrimoniaux : église ; croix ; bassin. Un choix difficile donc, fort et ...assumé, qui est le fruit d'une démarche associant élus, habitants et associations locales.

L'aménagement de l'entrée Nord du village, deuxième projet conséquent, a connu lui aussi une longue phase d'analyses complexes concernant notamment la structure problématique de la voirie.

Et, bien que l'équation financière communale dépenses-recettes soit de plus en plus difficile à résoudre en raison de la baisse continue des aides de l'état pour « *que les collectivités continuent à participer à l'incontournable et durable effort de réduction des déficits publics* », différentes subventions obtenues permettront la réalisation de ces deux projets en 2018-2019.

Je n'oublierai pas de noter pour cette année 2017 l'approbation de la révision du P.L.U et un effort particulier concernant la réfection des routes communales.

Enfin, au niveau de notre personnel communal, saluons l'arrivée de Sébastien RENEVIER, agent communal employé à mi-temps et la titularisation d'Elodie, secrétaire de mairie.

A toutes et à tous, très joyeuses fêtes de fin d'année ; que 2018 vous apporte beaucoup de bonheur !

« Ne laisse pas la tristesse du passé ou la crainte de l'avenir te voler le bonheur du présent ! »

Votre Maire.

Le mot de la commission Communication

Estelle, Pascale, Karine, Marithé et André se sont réunis cette année encore afin de vous présenter le 29^{ème} bulletin. Vous y trouverez vos rubriques habituelles sans oublier l'invitation qui vous est faite aux vœux du Maire le 13 janvier 2018. Nous essayons d'être au plus près de vos attentes concernant la vie de notre village.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions afin d'améliorer les bulletins à venir. L'équipe vous souhaite de belles fêtes de fin d'année !...

Les Employés Municipaux



Aux Services Techniques : Sébastien RENEVIER et Robert MARCHAND



Au secrétariat: Elodie BONHORE



A l'Agence Postale : Nathalie ALEXIA



Aux Ecoles : Aldina CHAMPON, Marie-Christine MOTTUEL,
Et Nadia PAYRE-FICOUT



MES DÉMARCHES à portée de clic !

Première étape pour tous les documents

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle **gouv.fr**
- Je vais sur le site de l'ANTS
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants FranceConnect

Carte d'identité

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Passport

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'achète un timbre fiscal sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/>

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Certificat d'immatriculation

Je peux faire une demande en ligne pour un/une :

- Duplicata
- Changement d'adresse
- Changement de titulaire
- Cession de véhicule **
- Autre motif **

Je fais ma demande en ligne <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

J'imprime le certificat provisoire et le récapitulatif de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler. Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre à l'acquéreur.

Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.



Permis de conduire

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.

Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie. En cas de perte, je la déclare en ligne : Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je reçois mon permis à mon domicile.



Constitution des dossiers

Favoriser la pré-demande en ligne :

Il est possible d'effectuer une pré-demande de carte nationale d'identité sécurisée ou passeport en ligne sur le site <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/> ou <https://passeport.ants.gouv.fr/>

Suite à cette demande, les usagers doivent impérativement imprimer le formulaire et se rendre en mairie pour finaliser la demande avec les originaux des pièces justificatives et photocopies.

En effectuant une pré-demande en ligne, la durée du rendez-vous de finalisation est divisée par deux.

Aussi et afin de vous aider dans cette démarche, le site :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N19810> vous permettent de connaître les pièces à fournir pour toute demande de titre en fonction des demandes propres à chaque usager ainsi que la liste des communes équipées hors département de l'Isère.

Et aussi...

Pensez-y!

Inscription sur Listes Electorales

Vous avez encore jusqu'au 30 Décembre pour vous inscrire.

A cette occasion, la Mairie sera ouverte exceptionnellement Samedi 30 Décembre 2017 de 9H00 à 11H00.

Pour votre inscription, munissez-vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Les demandes peuvent également être traitées par mail à l'adresse :

varacieux@wanadoo.fr



Le déroulement du recensement

Mme Florence PEVET et Mme Noha MEYNET, agents recenseurs recrutés par la Mairie et munis d'une carte d'habilitation se présenteront chez vous. Elles vous remettront les questionnaires à remplir. Un questionnaire par personne et un questionnaire pour le logement.

Le recensement est encadré par la loi : déclaratif, obligatoire et confidentiel

Vos informations personnelles sont protégées. Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Il ne peut donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que n'êtes pas comptés plusieurs fois. Ces informations ne sont pas enregistrées dans les bases de données.

Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (y compris les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Votre secrétaire de mairie sera coordinatrice communale pendant les opérations de recensement. Elle veillera au bon déroulement de la collecte et assurera le suivi du travail des agents recenseurs. L'application OMER sera mise à disposition de la commune pour saisir les données collectées.



Les dates :

**Le recensement aura lieu du
18 janvier au 17 février 2018**

Se faire recenser par internet :

SIMPLE ET RAPIDE

Vous pouvez maintenant vous faire recenser en ligne. Pour cela, munissez-vous du document remis par l'agent recenseur sur lequel figurent vos codes d'accès et rendez-vous sur le site www.le-recensement-et-moi.fr

Vos agents recenseurs :



Mme Noha MEYNET



Mme Florence PEVET

Etat Civil

Naissances



Alexis MAYET
Né le 14.03.2017



Axel GOTTI
Né le 17.03.2017



Eléonore GENEST
Née le 29.04.2017



Maé FAURIE
Née le 02.05.2017



Chloé JEANNENEZ
Née le 17.07.2017

Mia SIMIEN-BARON, née le 18 Juillet 2017 n'a pas souhaité montrer sa frimousse.

Les Mariages 2017

- Le 20 mai
Sébastien JANNON et Carine FICHERA
- &
Tristan CLARET et Audrey GIROUD
- Le 29 juillet
Bruno SAVET et Maud MARCHAND



Ils nous ont quittés



- Eliane HENRY**, née le 05/01/1929, décédée le 26/11/2016
- Armand LAMBERT**, né le 27 Mai 1925, décédé le 18 Janvier 2017
- Léon PERRIER**, né le 20 décembre 1938, décédé le 23 Janvier 2017
- Henri CHIROUGE-TRIBOULLIER**, né le 05 Septembre 1929, décédé le 08 Février 2017
- Clémence LÉTY épouse NICOUD**, née le 25 Juin 1940, décédée le 26 Février 2017
- José DO RIO MONTEIRO**, né le 19 Février 1946, décédé le 03 Mars 2017
- Marceline PERRIER épouse DÉTROYAT**, née le 07 Février 1930, décédée le 14 Avril 2017
- Marcel PASCAL**, né le 10 Avril 1934, décédé le 23 Avril 2017
- Michelle PERRIER**, née le 17 mai 1928, décédée le 19 mai 2017
- Berthe CHAPEL épouse BLAIN**, née le 2 Novembre 1929, décédée le 30 mai 2017
- Joseph BERRUYER**, né le 17 Mai 1932, décédé le 11 Juin 2017
- Monique DEREYMEZ**, née le 18 Janvier 1930, décédée le 14 Juillet 2017

Ce qui change en Etat Civil

Depuis le 1^{er} Novembre 2017, vous avez la possibilité de vous PACSER en Mairie !

Pièces à fournir :

- Convention de Pacs (Convention personnalisée ou formulaire complété cerfa n° 15726*02) ;
- Déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité (Pacs) et attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence commune (formulaire cerfa n° 15725*02) ;
- Acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois pour le partenaire français ou de moins de 6 mois pour le partenaire étranger né à l'étranger ;
- Pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport...) délivrée par une administration publique (original +1 photocopie).

Vie Scolaire



Petite et moyenne section
24 élèves sous la responsabilité de Coralie Vittet-Covas



Moyenne section, Grande section et CP
20 élèves encadrés par Séverine Schneider



CE1 et CE2 : 18 élèves confiés à Ghislaine Sainz
CM1 et CM2 : 27 élèves encadrés par la directrice, Nathalie Jung

Rythmes scolaires et TAP

Poursuite de la semaine de 4 jours et demi...

Malgré ce que l'on entend dans les médias, les communes ne décident pas du passage à la semaine de 4 jours : elles en font la demande auprès de l'Inspection Académique qui l'accepte ou la refuse.

Or notre demande a été refusée alors que notre dossier a été transmis dans les délais, tenait compte de la procédure, du sondage des parents, du souhait de l'équipe enseignante et ne présentait apparemment pas de critères de refus tels que licenciement d'encadrant, problème de ramassage scolaire ...

A l'heure actuelle l'Inspection académique n'a pas argumenté son refus.

Les rumeurs insinuant que la commune ne souhaitait pas le retour à la semaine de 4 jours sont évidemment fausses.

En conséquence la commune doit continuer à organiser les TAP... avec toutes les contraintes que cela implique et notamment le manque cruel de bénévoles, de plus en plus découragés par les problèmes récurrents de discipline.

Une nouvelle demande de retour à la semaine de 4 jours va être effectuée suivant les préconisations de l'inspection académique, à savoir : récupérer le dossier de demande de modification du temps scolaire avant fin décembre, voter cette décision lors d'un conseil d'école, programmé en janvier. La mairie devra rendre le dossier à l'inspection au plus tard le 7 février 2018.

Affaire à suivre...



Le rôle du CCAS est de veiller au bien-être moral et physique de toutes les personnes en souffrance ou en grande difficulté.

Le 4 mars 2017, le Maire et son équipe municipale ont accueilli « les Aînés » de plus de 65 ans pour le repas annuel offert par la commune.

Heureux de se retrouver, pour certains c'est l'unique occasion de l'année ! Cette journée commence par un apéritif servi à tous nos invités. S'ensuit le repas ponctué de chansons, de blagues, d'anecdotes autour de tables décorées par les menus fleuris réalisés par les enfants de l'école lors des TAP.





- Les plus de 75 ans qui ne peuvent pas être présents à ce repas, reçoivent un colis porté par les élus ; mais cette attention ne remplace pas cette belle journée, pensez-y !
- Le CCAS porte également un colis de Noël aux Aînés qui ont dû quitter leur domicile pour l'hôpital.
- Pour les plus jeunes, le repas de Noël est offert aux enfants des écoles, suivi de la visite du Père Noël.
- Une somme de 100 € est allouée à chaque classe comme cadeau de Noël aux écoles.



Comptes-rendus de Conseil

Le 15 Décembre 2016

Délibération est prise pour la création du poste « Animateur TAP 2^{ème} Classe » en CDD de moins de 15H

Délibération prise à l'unanimité pour demande de subvention au Territoire pour les travaux de l'Entrée Nord du village.

Délibération prise à l'unanimité pour demande de subvention DETR pour les travaux de l'Entrée Nord du village.

Délibération prise à l'unanimité pour demande de Réserve Parlementaire pour les travaux de l'entrée Nord du village.

Délibération prise à l'unanimité pour demande de subvention au Territoire pour l'aménagement de la place du village : ce dossier sera transmis à la commission « Culture et Patrimoine » qui pourra éventuellement subventionner une partie des travaux du bassin.

Délibération prise à l'unanimité pour demande de subvention à la Région pour l'aménagement de la place du village.

Etude des devis pour WC et chauffe-eau Espace Père Bleu : IDAC est retenu.

Le devis pour le changement de la borne à incendie du Chemin de la Micoudière qui n'est plus aux normes et qui est Hors Service s'élève à 3 200 € HT.

Délibération est prise pour accorder une subvention de 150 € au Téléthon

Délibération est prise pour faire effectuer l'entretien du bornage des bois communaux par l'ONF.

Le 25 Janvier 2017

Délibération pour validation du nom de la nouvelle Communauté de Communes : Saint Marcellin Vercors Isère Communauté est proposé par le Conseil Communautaire pour la fusion des 3 intercommunalités. Après délibération, 10 membres votent « pour » et 3 s'abstiennent.

Délibération pour opposition au transfert automatique du PLUI : Il faut prendre position quant au transfert automatique du Plan Local d'Urbanisme à la Communauté de communes au 27 mars 2017. 1 membre du Conseil s'abstient et 12 votent POUR l'opposition au transfert.

Délibération pour modification de la demande de subvention DETR 2017 pour les travaux de l'Entrée Nord du village : prise à l'unanimité pour modifier la demande de subvention en fonction des nouveaux montants de travaux.

Délibération prise pour approbation des noms de chemins de la commune

Délibération prise pour les travaux de maintenance ONF : acceptation de la proposition de travaux de maintenance présentée par l'ONF en date du 12 janvier 2017.

Le 1er Mars 2017

Vote du CA 2016 du CCAS et délibération d'affectation du résultat 2015 : le budget du CCAS 2016 ayant été dissout au 31 Décembre 2015, ce dernier ne contient aucune écriture : toutes les dépenses et recettes se font sur le budget communal. Le Compte Administratif 2016 du CCAS est validé à l'unanimité. Afin de pouvoir le clôturer définitivement, les membres du CCAS délibèrent à l'unanimité pour une affectation des résultats du CCAS de 2015 au budget communal 2017.

Délibération prise à l'unanimité pour l'entretien des appareils de défense contre les incendies : La nouvelle communauté de commune propose de reprendre l'entretien des 45 bornes incendies de la commune (abandonné par le SDIS) moyennant la somme de 30 € HT par appareil et l'aide d'un employé communal, effectué tous les 2 ans.

Réflexion sur le remplacement de l'agent technique communal à mi-temps : Denis BOIS ayant obtenu une demande de mutation pour un poste à temps plein, il est décidé par le Conseil de mettre en œuvre des moyens de recherche pour le remplacer.

Autorisation est donnée pour le passage du Rallye de St Marcellin du 30 Juin au 1er Juillet 2017, moyennant une vigilance accrue quant au respect du code de la route durant les reconnaissances.

Délibération est prise pour le transfert de compétence de l'éclairage public au SEDI qui assurerait la maintenance et la réalisation des travaux neufs. Un diagnostic préalable est obligatoire, pris en charge à 100% par le SEDI dans le cadre du transfert.

Délibération prise à l'unanimité pour l'approbation du plan de zonage d'assainissement de la commune qui permet aux particuliers devant mettre en place leur propre moyen d'assainissement de bénéficier d'une subvention.

Délibération concernant le chemin de la Faïta : le projet d'aménagement du chemin de la Faïta de la forêt de Chambaran, situé en majorité sur la commune de Roybon, est à nouveau présenté. Plusieurs propositions sont faites quant à la répartition financière du projet. Délibération est prise contre le projet d'aménagement à 7 voix CONTRE, 5 voix POUR et 2 ABSTENTIONS

Inscription aux commissions thématiques de la Nouvelle Communauté de Commune : les conseillers se sont répartis sur chacune des commissions thématiques proposées afin de pouvoir représenter la commune

Etudes des propositions pour l'achat d'un radar pédagogique : 3 Devis sont étudiés. Le conseil se positionne à 5 voix POUR, 8 ABSTENSIONS et 1 voix CONTRE

Le 14 Mars 2017

Vote du CA 2016 de la commune : présentation du budget Communal 2016 en conformité avec le compte de gestion des Trésoriers (Mrs CHAILLET et CHALON). Le compte Administratif et le compte de gestion 2016 sont approuvés à l'unanimité.

Débat d'Orientation Budgétaire 2017 : avec propositions d'un calendrier d'exécution pour 3 projets : Finalisation du Bassin - Aire de retournement sur la place - Poursuite de l'action PMR (partie Mairie et Eglise)

Le 28 Mars 2017

Réflexion concernant le bassin : Intervention de GUENDE Maryline, architecte paysagiste qui présente les scénarii avant le tour de table des élus : Choix du scénario N°1 avec rapprochement Croix et Bassin de l'église / Choix du scénario N°2 avec intégration de la Croix sur le côté de l'église. L'architecte paysagiste fera la synthèse des 2 scénarii et les présentera ultérieurement.

Le 05 Avril 2017

Vote du Budget Primitif 2017 : Le budget prévisionnel communal 2017 établi par la Commission Finance et faisant suite au Débat d'Orientation Budgétaire est voté à l'unanimité.

Vote des taux d'imposition 2017 à l'unanimité : Une augmentation de 0.6 % est décidée afin de maintenir une hausse faible et progressive et ainsi tenir compte du « coût de la vie » et des travaux importants réalisés.

Délibération est prise pour affecter le résultat de fonctionnement en report d'investissement.

Informations PLU : l'enquête publique se déroulera du 04.05.2017 au 03.06.2017. M. Dupuy est nommé Commissaire Enquêteur. Les informations y afférant seront transmises par voie de presse, affichées en mairie et consultables sur notre site internet.

Broyage des Chemins 2017 : Accord est donné à l'entreprise FANJEAT pour effectuer les travaux.

Le 17 Mai 2017

Délibération est prise à l'unanimité pour acceptation du plan de financement des travaux du SEDI sur le réseau de Distribution Publique d'Electricité de l'entrée Nord du village: le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à 166 619 € avec une participation de 21 613 € de la commune.

Délibération est prise à l'unanimité pour acceptation du plan de financement des travaux du SEDI sur le réseau France TELECOM de l'entrée Nord du village: le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à 28 971€ avec une participation de 18 908 € de la commune.

Délibération est prise pour le transfert de compétence de l'éclairage public au SEDI : Le SEDI propose de prendre à sa charge la compétence de la maintenance de l'éclairage public pour un coût de 3 € par candélabre par an, soit environ 150 € par an.

Le 14 Juin 2017

Réflexion sur les travaux d'aménagement et de sécurité relatifs à l'Entrée Nord du village : ayant été décidé que le démontage du bassin communal n'aurait lieu qu'à l'automne 2017, le Conseil confirme que les travaux d'aménagement de la place ne pourront pas commencer avant 2018.

Délibération est prise pour la vente de la parcelle de bois N° 20

Etude de différentes offres pour les copieurs : décision est prise d'acheter les 3 copieurs car cela reviendra toujours moins cher qu'une location sur plusieurs années.

Le 30 Juin 2017

Election des élus délégués et suppléants pour le vote des Sénatoriales

Délibération est prise de maintenir le prix du repas de cantine à 3.70 € pour l'année scolaire 2017/2018 malgré une très légère hausse du traiteur Cecillon.

Délibération est prise pour confier la mission de maîtrise d'œuvre liée à l'aménagement de la place du village à CAMBIUM PAYSAGES.

Une subvention de 200 € est accordée à l'association Varacieux Sports Loisirs pour l'organisation du Trail 2017.

Une commission est créée pour l'embauche d'un employé communal afin d'étudier les candidatures reçues.

Délibération est prise pour effectuer une demande de retour à la semaine de 4 jours pour faire suite au Conseil d'Ecole, à la demande de 46 familles sur 50 et au Décret N° 2017-1108 du 27 Juin 2017. Le dossier de demande de validation sera transmis à l'inspection académique qui devra l'approuver ou non.

Le 28 Juillet 2017

Etude et délibération pour l'aménagement de la place du village, présentation et vote des dossiers de subvention (territoire de St Marcellin, SEDI, l'état, réserve parlementaire).

L'architecte paysagiste présente ensuite l'aménagement retenu pour la place du village afin de l'affiner encore en fonction des besoins et desiderata : repositionnement de la place PMR qui rend accessible l'église, le monument aux morts et la mairie, aménagement de l'aire de retournement pour les VL, 6 places de parking supplémentaires, nature et répartition des matériaux qui seront mis en place : pavés ; béton désactivé ; stabilisé etc...

Les différents entretiens avec les candidats potentiels pour l'emploi à mi-temps d'un adjoint technique ont permis de retenir 2 candidats : une étude relative à des contrats aidés est en cours avec Pole Emploi.

Le 4 Octobre 2017

Délibération est prise de faire la demande pour la Redevance d'Occupation du Domaine Public France Télécom 2017.

Délibération est prise pour demande au SEDI de maîtrise d'ouvrage déléguée et de financement relatif à l'éclairage public pour la traversée Nord et la Route de Chambaran.

Délibération est prise pour demande de subvention au SEDI pour l'éclairage public de la place du village.

Délibération est prise pour renouveler la convention SPA 2018 au prix de 0.35 € par habitant. Il est rappelé que le transport n'est pas pris en charge et que les chats ne sont plus acceptés.

Délibération est prise pour maintenir le prix des coupes affouagères à 100 €.

Délibération est prise pour accorder une subvention au Rugby Club de Varacieux de 1 700 € pour participer aux frais de déplacement (3 443 €).

Délibération est prise pour la création d'un poste d'adjoint technique en CDD à temps non complet de moins de 17h30.

Le 2 Novembre 2017

Délibération est prise pour le retrait de Bièvre Isère Communauté du SIVOM de Saint Marcellin

Délibération est prise pour valider l'avenant de la convention Médecine du Travail du CDG38

Délibération est prise d'octroyer chaque année une subvention au Comité des Fêtes de 1 000 €

Délibération est prise d'accorder une subvention de 150 € à l'association Locomotive qui œuvre pour l'aide aux enfants atteints de cancer, à leurs familles et au service hospitalier de Grenoble.

Délibération est prise pour approuver la Révision N°1 du PLU de Varacieux

Délibération est prise pour approuver la zone du Droit de Prémption Urbain.

Délibération est prise pour verser l'indemnité obligatoire au régisseur communal selon les barèmes établis. Sont nommés comme régisseurs suppléants Estelle DEL DO et Jocelyne COTTE.

Suite à l'étude opérée par Alp 'Etudes, la commission d'appel d'offres valide leur choix du prestataire de travaux pour l'Entrée Nord et retient l'entreprise CHAMBARD TOUTENVERT (face à CHEVAL TP et COLAS).



Commémorations

Ces commémorations du 19 mars, du 8 mai et du 11 novembre perpétuent le devoir de mémoire. Varacieux rend hommage à toutes celles et tous ceux qui sont tombés ou ont souffert durant les conflits de la Guerre d'Algérie, de la seconde Guerre Mondiale et de la Grande Guerre.

A ces occasions un message de paix et de tolérance est délivré ; une gerbe est déposée par des enfants au pied du Monument aux Morts suivie d'une minute de silence. Le verre de l'amitié clos ces cérémonies du Souvenir



19 Mars 2017



8 Mai 2017



11 Novembre 2017

Ça se passe à Varacieux

Nouveauté :

L'institut **Bulles d'évasion** vous propose des soins variés pour femme et homme :

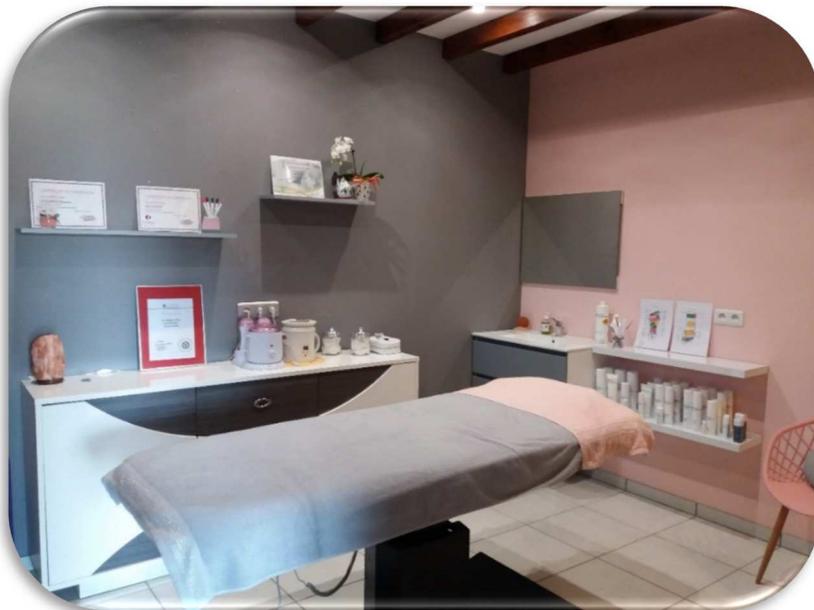
Épilation, soins visage et corps, maquillage, manucure, vernis simple et semi-permanent...

Réflexologie plantaire de bien-être et massages divers...

Possibilité de bons cadeaux toute l'année.

Céline esthéticienne diplômée d'état peut se déplacer à votre domicile ou vous accueillera sur rendez-vous dans la bonne humeur et vous proposera des soins de qualité avec des produits de grandes marques.

Retrouvez-moi pour un moment de détente au 339 chemin des Essarts
Tél : 06 82 88 60 21.



Zoom sur Josette Aymoz

Josette Aymoz, adhérente du club « Questions pour un champion » de St Marcellin, a vécu une expérience passionnante. Après des sélections réussies à Grenoble, elle a été choisie pour enregistrer l'émission de France 3 en Région parisienne. Sur le plateau, les techniciens chouchoutent, rassurent... Quant au présentateur Samuel Etienne, c'est une personne respectueuse des concurrents.

Elle a gagné brillamment les 2 premières parties mais un trou de mémoire sur le film « Le Guépard » de Visconti l'a fait chuter à la troisième partie.

Josette est satisfaite de sa prestation qui devrait lui permettre d'être sélectionnée pour l'émission des super Champions. Elle s'y prépare activement en lisant beaucoup, en écoutant la radio et en visitant des musées.

Elle a 2 passions : la botanique et le patinage artistique. D'ailleurs son petit-fils Kévin Aymoz, déjà champion de France 2017, est en pré-sélection pour les prochains jeux olympiques.

Félicitations à cette famille de champions.

Le mot de nos épiciers

Un an déjà que nous avons pris le relais de Bernadette au sein de l'épicerie du village après de nombreuses démarches qui auraient pu en décourager plus d'un. Mais la motivation était là et nous avons vraiment à cœur de reprendre le flambeau dans ce charmant village de VARACIEUX dont nous sommes tombés sous le charme dès notre première visite.

Nous avons ouvert les portes le 19 Novembre 2016 en compagnie de celle qui durant de très nombreuses années fût l'âme de ce petit commerce. Son aide fût précieuse dans cette nouvelle aventure. Elle reste toujours disponible aujourd'hui lorsque nous avons des interrogations et n'hésite pas à nous faire part de quelques suggestions qui sont toujours les bienvenues. C'est la raison pour laquelle nous profitons de cette occasion pour la remercier de nouveau.



Lorsque nous avons quitté la Bourgogne pour venir à la rencontre des habitants de VARACIEUX et des environs, beaucoup de questions se bousculaient dans nos têtes. Allions nous réussir notre pari que plus d'un trouvait risqué, serions-nous à la hauteur de l'enjeu, est ce que nous allions être acceptés par les habitants de Varacieux ... ? Toutes ses craintes se sont dissipées rapidement, en effet dès la réouverture du commerce les habitants et habitués des lieux ont joué le jeu et nous avons appris à nous connaître mutuellement. Nous avons été très bien intégrés et avons, en dehors de l'épicerie, le plaisir de vous rencontrer au travers des nombreuses animations qui rythment le village. Associations qui au passage nous font travailler et nous les en remercions.

Les résultats quant à eux sont corrects, conformes au prévisionnel que nous avons réalisé avant la reprise. Il y a beaucoup de travail, certes, mais cela reste un plaisir d'être à votre service quotidiennement et nous comptons bien rester en ces lieux tant que vous répondrez présents et que vous nous ferez le plaisir de vos visites. Nous avons apporté quelques nouveautés au sein de l'épicerie durant cette première année et d'autres sont en cours comme l'inscription du commerce en tant que point relais. Les démarches n'ont pas encore abouti mais vous connaissez tous les lenteurs administratives. Nous aurons également le plaisir de travailler, à partir du mois de Décembre avec un nouveau boulanger. Les produits de RAOUL DRAP, installé à Vinay depuis peu, vous seront proposés à la vente tous les mercredis. Certains d'entre vous connaissent déjà ses produits ou auront pu les découvrir lors de la dégustation gratuite organisée à l'épicerie pour le Beaujolais nouveau le 16 Novembre. Pour rappel nous effectuons également les livraisons à domicile dont certains clients de Varacieux bénéficient déjà régulièrement.

Nous voulions également remercier les entreprises locales qui nous ont confiés la réalisation des colis de fin d'année pour leurs salariés, c'est toujours un challenge pour nous de partir d'un projet, d'un budget pour vous offrir le meilleur des services.

Un premier bilan positif pour nous et nous espérons que vous aurez apprécié nos efforts permanents pour vous apporter un service de qualité et ce, toujours dans la bonne humeur. Nous restons à votre écoute pour vous apporter des services supplémentaires dont vous auriez besoin et ce dans la mesure de nos possibilités bien entendu.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année et nous vous présentons tous nos vœux pour cette nouvelle année, qu'elle vous apporte bonheur et prospérité.

Amicalement,

David et Karine.

La Commune en Chantier

Chemin de la Péraudière

Délimitation, engravure pour raccord, cunette, purge, reprofilage sur 280 mètres pour 135 tonnes d'enrobés

Coût total : 10 260,00 € HT



Chemin des Mourets

Scarification, remise en forme, enrobé à chaud sur 130 mètres pour 50 tonnes d'enrobés

Coût total : 3 800,00 € HT



Chemin de luzieux

Délimitation, engravure, reprofilage, enrobés à chaud sur 330 mètres pour 140 tonnes d'enrobés

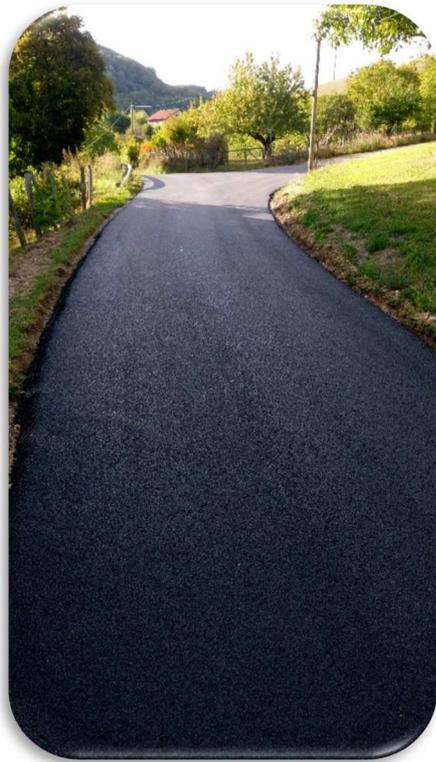
Coût total : 10 640 € HT



La Combe du Lin

Délimitation, engravure, reprofilage, enrobés à chaud sur 465 mètres pour 216 tonnes d'enrobés

Coût total : 18 350,20 € HT





Construction imposée par la loi d'un WC aux normes PMR à l'espace père bleu

Fourniture et M.O

Coût Total de l'opération :

8 171,27 € HT



La fontaine



Elle nous a quittés... pour quelques mois seulement... juste le temps nécessaire à sa rénovation complète et à la préparation de son nouvel environnement.

Il s'agit de notre fontaine communale inaugurée le 5 Mai 1889 en l'honneur du centenaire de la Révolution Française, qui a vu couler beaucoup d'eau avant de s'arrêter il y a de cela quelques décennies déjà.

Vu son âge... fort respectable et le souhait des élus et des habitants de notre commune de conserver cet élément du patrimoine, il a été décidé de procéder, en atelier, à sa restauration avant d'avoir le plaisir de la retrouver.

Elle reviendra, en même temps que les hirondelles, au printemps prochain entièrement rénovée, en attendant sa remise en eau dès la fin des travaux d'aménagement de la place.

A noter que la souscription lancée auprès de la Fondation du Patrimoine en Mairie ou sur internet pour aider à sa remise en état se poursuit : le montant des dons récoltés à ce jour est de 2 030 € (nous vous rappelons que tout don ouvre droit à une réduction d'impôts de 66 % de son montant).

L'entrée NORD

Les Travaux d'aménagement de l'Entrée Nord débuteront début 2018. Le Département se chargera en premier lieu des travaux de structure de la voirie, le SEDI enfouira les réseaux secs et prendra en charge l'éclairage public, puis la commune se chargera de la réalisation des trottoirs et des équipements de Sécurité (2 chicanes sur la D155 et la D518, un passage piéton surélevé). Enfin, le Département réalisera le revêtement final.

PLAN LOCAL D'URBANISME

LA RÉVISION N°1 EST OPÉRATIONNELLE

Votée par le Conseil Municipal en Septembre 2014, la Révision du PLU s'est achevée le **14 Novembre 2017** par retour du récépissé de la Préfecture. Depuis ce jour, c'est donc le PLU révisé qui s'applique, y compris pour les dossiers en cours non acceptés.

La Commission Urbanisme a œuvré pendant plus de 3 ans pour répondre aux recommandations des services de l'État, des Personnes Publiques Associées et être en conformité avec la réglementation. Ce travail interminable, ponctué de multiples délais légaux à respecter à chaque étape, a demandé beaucoup de patience à la Commission.

L'arrêt du PLU, c'est à dire la fin des travaux de rédaction, a été voté en Novembre 2016 par le Conseil Municipal. Depuis un an, il a fallu transmettre ces travaux aux services concernés et les soumettre à l'enquête publique. En retour, la Commission a pris en compte toutes les recommandations formulées afin de rédiger le document définitif et le transmettre à nouveau aux services de l'État, des Impôts et de l'Urbanisme.

Ce PLU révisé est consultable en Mairie aux horaires habituels d'ouverture et sur le site de la commune www.varacieux.fr



Sauvez des vies, donnez votre sang !

« La leucémie, la drépanocytose, les opérations chirurgicales, une grave hémorragie, autant de cas où il est vital de recevoir des globules rouges, des plaquettes, du plasma. Il est donc essentiel de donner son sang régulièrement, d'autant que la durée de vie des produits sanguins est courte (5 jours pour les plaquettes et 42 jours pour les globules rouges).

Donner son sang est un acte citoyen, de partage et de solidarité, indispensable à de nombreux patients. Mobilisez-vous dès maintenant, partagez votre pouvoir, donnez votre sang ! » L'Établissement Français du Sang

Les rendez-vous de l'EFS :

| A SAINT MARCELLIN Salle Polyvalente | A VINAY Salle des Fêtes |
|--|--|
| Lundi 05 mars 2018 Matin | Lundi 12 Février 2018 de 16H30 à 19H45 |
| Mardi 06 Mars 2018 Après-midi | Lundi 07 Mai 2018 de 16H30 à 19H45 |
| Lundi 09 Juillet 2018 Matin et Après-midi | Lundi 16 Juillet 2018 de 16H30 à 19H45 |
| Mardi 10 Juillet 2018 Après-midi | Mardi 25 Septembre 2018 de 16H30 à 19H45 |
| Lundi 1 ^{er} Octobre 2018 Matin et Après-midi | Lundi 10 Décembre 2018 de 16H30 à 19H45 |
| Mardi 2 Octobre 2018 Matin | Les matins de 08H30 à 11H30 Les après-midi de 16H30 à 19H45 |
| Lundi 17 Décembre 2018 Matin et Après-midi | |
| Mardi 18 Décembre 2018 Après-midi | |

VARACIEUX , HIER ...



VARACIEUX (Isère) - Vue générale, côté sud



VARACIEUX — Vue Générale

VARACIEUX (Isère) - Vue générale



Recette

Le cabri de

« Monique et
Christophe »



Recette établie pour 16 personnes

Prendre un cabri de 11 kg de viande

Couper les gigots en 5, les épaules en 3

Donc 16 morceaux (enlever la fressure)

Prendre le coffre du cabri et couper les côtes



Cuisson en deux temps

Dans une grande poêle faire "raidir" les morceaux dans l'huile et le beurre sans coloration.

Puis faire cuire au four à 200° pendant 1h ¼.

Faire colorer et retourner les morceaux régulièrement en ajoutant de l'ail et du vin blanc, jusqu'à ce que la viande soit bien dorée et confite.

Faire de la même façon pour les côtes.

A la fin de la cuisson, rajouter du fond de cabri ou fond de veau.

Retirer les morceaux et passer le jus.

Recouvrir les morceaux et servir chaud.

Bon appétit !





Vie Associative

Comme chaque année, le maire et le conseil municipal soulignent le dynamisme des associations et des bénévoles qui tous font preuve d'initiatives pour animer le village, sans compter ni leur temps ni leur peine.

Saluons cette année l'arrivée de 2 nouvelles associations : « L'Harmonie du Phénix » et « Team Seyss'Racing ».

Comité des fêtes

Président : Frédéric Genin Tél. 04 76 64 25 62

Section Tennis de Table

Responsable : Lionel Avit Tél. 04 76 64 29 33

Varacieux Sports Loisirs

Présidente : Marie-Laure Bois Tél. 04 76 64 27 49

Les artistes en herbe

Présidente : Dominique Dussert Tél. 06 15 21 00 23

Rugby Club Varacieux

Président : Cédric Giroud Tél. 06 86 79 38 92

Sou des Ecoles

Présidente : Marie-Laure Normanni Tél. 07 76 54 10 43

Boule d'Eté

Président : Pierre Galiana Tél. 04 75 05 18 71

ADMR

Président : Norbert Metzlauff Tél. 06 17 76 49 20

FNACA

Président : Henry Marion Tél. 04 76 64 20 76

Club " La bonne entente"

Président : Jean-Claude Convergne Tél. 04 76 64 25 23

ACCA

Président : André Caillat Tél. 04 76 64 22 87

Objets d'antan, souvenirs de Varacieux

Président : Maurice Champon Tél. 04 76 64 22 11

Crépuscule

Présidente : Eulalie Crosasso-Berne Tél. 04 76 36 09 63

L'harmonie du Phénix

Présidente : Valérie Cappellin Tel. 06 03 60 01 91

Team Seyss'Racing

Président : Jérémy Seyssel Tel.06 36 83 55 91

Ass. de défense des intérêts des usagers de la commune

Président : Jean Genest Tel. 09 54 67 43 57

Suite à de trop nombreux courriers laissés en souffrance à la Mairie, désormais le secrétariat vous appellera à chaque réception. Nous vous remercions de faire suite à cet appel dans les meilleurs délais.

COMITÉ DES FÊTES

Varacieux est une commune où l'activité associative reste importante. Toutes les associations du village favorisent la rencontre, la convivialité, l'échange entre citoyens ; parmi celles-ci, le Comité des fêtes a un rôle important à jouer pour apporter divertissements, fêtes et spectacles ; mission encore très bien réussie en 2017. Comme chaque année, le travail des membres du Comité des fêtes et des bénévoles a été important, et toujours avec le sourire !

Faisons un rapide bilan des festivités de l'année 2017 :

18 Mars : concours de belote et de coinche

Jouer aux cartes reste une affaire de spécialistes. Bonne participation (38 doublettes) malgré la concurrence du tournoi des VI nations. Les participants étaient en compétition principalement pour le plaisir de jouer aux cartes, et ce concours s'est déroulé dans une excellente ambiance.



20 Mai : repas de quartiers

Plus de 100 personnes, dont beaucoup d'enfants et de nouveaux participants se sont retrouvés dans une ambiance très conviviale à la salle des fêtes. Cette année, le cocktail Mai-Taï de Daniel et Marie-Sophie a été amicalement concurrencé avec les spécialités apportées par des voisins bourguignons.

Encore merci aux convives pour leurs préparations culinaires partagées entre tous et pour l'ambiance chaleureuse et conviviale qu'ils ont donné à la soirée. Le groupement des quartiers "Chironnay-l'Étang-la Perrolat-le Thomas-le Caillou" a remporté le challenge du quartier le plus représenté.



10 Juin : repas "moules-frites"

Ce repas, ouvert à tous mais sur réservation, a fait le plein à l'Espace Père Bleu. Convivialité et bonne ambiance étaient au rendez-vous pour un moment d'échange très réussi. C'était une première et il semble bon de renouveler l'expérience...

1er Juillet : rallye de Saint-Marcellin

Comme l'année passée, le Comité des fêtes a organisé seul l'installation et la gestion de la traditionnelle buvette à "la tranchée". Les spectateurs du rallye ont été nombreux à se désaltérer et à manger frites et hot-dogs.

23, 24 et 25 Septembre : vogue de la Saint-Maurice

Encore une très belle vogue traditionnelle cette année, avec toujours un gros travail de préparation, un bon choix des chars décorés et des fanfares ; public nombreux et météo radieuse en prime.

* Samedi 23 : le concours de pétanque a réuni 72 doublettes qui ont su profiter du beau temps ; le repas raviolas dansant a affiché "complet", Mus'Dance a animé la soirée en proposant des rythmes pour tous les âges. Le feu d'artifice a eu un beau succès.

* Dimanche 24 : en fin de matinée, les Varaciens étaient conviés à un vin d'honneur offert par la municipalité ; l'après-midi corso fleuri avec 3 chars décorés sur lesquels avaient pris place les figurants, principalement des enfants : années 1900 (voiture ancienne et bouche de métro style "arts nouveaux"), baba cool (combi décoré dans le style hippie), drakkar (porteur de féroces vikings).



Entre les chars s'étaient intercalés des bénévoles du Comité des fêtes vêtus de tenues d'une autre époque, les enfants de l'école de rugby et 3 sociétés de musique : le bagad Menez Gwenn de Tullins, la banda Los Cailletos de Chabeuil, Dauphiné Accordéon Passion de Vinay dont les musiciens étaient portés par un quatrième char. Ces sociétés de musique ont ensuite donné un concert sur la place du village. En même temps, il y avait la fête foraine et ses divertissements, surtout pour les enfants...



* Lundi 25 : pour finir la fête, c'était le concours de boule lyonnaise, en doublettes, au bouldrome.

11 Novembre : mondée

Une belle mondée : malgré la concurrence du match de rugby "France-All Blacks", une bonne centaine de participants ont mondé avec habileté quelque 500 kg de noix (pré-cassées). Comme chaque année, cette soirée s'est déroulée dans une excellente ambiance, l'animation a été brillamment assurée par des chanteurs et chanteuses occasionnels. Le traditionnel casse-croûte, toujours très apprécié et le tirage de la tombola ont terminé la soirée.



8 Décembre : illuminations

Le 8 Décembre, vous êtes invités à illuminer votre maison (tout en restant, autant que possible, économes en énergie). Le verre de l'amitié (vin chaud...) est offert à toute la population de Varacieux le 9 Décembre à 18h30 devant la mairie !

→ Il est important de rappeler à votre souvenir Mme Monique Dereymez, trésorière-adjointe du Comité des fêtes de 1995 à 2003, décédée courant 2017.

** Petit rappel : les plannings de la salle des fêtes et de l'espace Père Bleu sont gérés par la "section salle des fêtes et espace Père Bleu" du Comité des fêtes. Les locations permettent de maintenir les installations en état et d'acheter du matériel, de la vaisselle...*

A cette occasion, le Comité des fêtes remercie la commune pour la subvention de 1000 € qui lui est attribuée. Il faut savoir que cette subvention n'est pas consommée par le Comité des fêtes, mais permet aux associations de Varacieux de profiter d'une location gratuite (salle des fêtes ou espace Père Bleu) par an.

Le bilan (locations/entretien/achats) est expliqué chaque année à l'assemblée générale, où il y a une discussion sur les dépenses et recettes.

→ L'assemblée générale du Comité des fêtes est prévue Vendredi 19 Janvier 2018 à 20h à la Mairie. Les personnes qui souhaitent rejoindre l'association ou simplement s'informer y sont invitées ! Lors de cette réunion, il sera débattu du choix, prêt ou location, si minime soit-elle, des tables et chaises et des horaires de mise à disposition et de retour du matériel prêté ou loué.

Le calendrier des festivités 2018 devrait être le suivant :

17 Mars concours de belote/coinche, 19 Mai repas de quartiers, 9 Juin repas moules-frites, 22 et 23 Septembre vogue de la St-Maurice, 10 Novembre mondée, 8 Décembre illuminations et réception/verre de l'amitié traditionnelle.

Les dates de chaque événement vous seront aussi communiquées le moment venu par la presse, et de plus par affichage pour certaines festivités... Ces informations seront accessibles sur notre site internet : <http://comite-varacieux.sud-gresivaudan.org> où vous pourrez trouver des renseignements et des photos sur les événements.

L'équipe du Comité des fêtes tient à remercier la commune de Varacieux, les sponsors, les bénévoles de l'association, les autres aidants bénévoles, les intervenants qui ont permis le bon déroulement des festivités, les Comités des fêtes des communes voisines pour leur prêt de matériel, et bien-sûr, le public, principal moteur de tous nos projets.

Nous souhaitons à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année et une très belle année 2018 !

Le mot du Président :

J'arrive au terme de la septième année de présidence du Comité des fêtes et, comme chaque année, je ne peux que féliciter toute mon équipe du travail accompli lors des manifestations proposées durant cette année 2017.

Nous avons ajouté une nouvelle date à notre calendrier déjà bien rempli : le repas "moules-frites" du 10 Juin. Ce fut une soirée très réussie avec plus de 200 convives, et elle a apporté un coup de pouce financier à l'organisation de la vogue de la St-Maurice. Ce repas sera certainement reconduit en 2018.

Bien-sûr, je n'oublie pas la vogue qui, cette année encore, a profité d'une météo exceptionnelle. Sans une météo favorable, il serait difficile d'organiser un vogue telle que nous vous l'offrons avec, chaque année, un assemblage de traditions et de nouveautés, comme cette année un vin d'honneur offert par l'équipe municipale le Dimanche matin ; malgré un manque d'information flagrant, ce moment de convivialité a été très apprécié. Moment qui, je l'espère, sera reconduit en 2018.

Cette année encore, la vogue de la Saint-Maurice fut une grande réussite grâce à l'action de toute l'équipe du Comité des fêtes et des bénévoles que je tiens à remercier, sans oublier Thierry Nicoud, pour ses prêts de matériel.

Samedi, le concours de pétanque a réuni 72 doublettes, merci encore à Valérie Rey et à Georges Callet pour la bonne gestion de ce concours. La soirée a été très réussie et je remercie le traiteur Mr Guillet pour le repas, Mus'Dance pour l'animation, et les artificiers qui, comme chaque année, nous ont illuminé de mille feux.

Dimanche, en raison du plan "vigipirate", il fallait bloquer l'accès routier au centre du village pendant le corso. Merci à Thierry Nicoud et son Entreprise pour la mise en place de plots en béton et à Florian Germain pour le blocage de la route par son tracteur.

En 2018, les travaux envisagés sur la place du village pourraient modifier l'organisation de la vogue. En fonction de l'évolution des travaux, il est possible que les forains s'installent au niveau de l'école, le corso passerait alors dans cette proximité, ce qui regrouperait toutes les activités de la vogue. Cette information reste à confirmer...

Je tiens encore à remercier tous les membres du Comité des fêtes et tous les bénévoles qui ont œuvré pour que notre village vive et conserve son identité, en bonne partie grâce aux activités et aux manifestations que nous leurs avons proposé. N'oublions pas que toutes les personnes qui œuvrent dans les associations pour nous apporter ces moments de convivialité, d'amusement, de joie, sont des bénévoles qui y consacrent une partie de leur temps libre.

Je remercie aussi la commune, les sponsors et tous les Varaciens, Varaciennes et amis des communes voisines pour leur participation et leur soutien à toutes nos manifestations. Sans eux, le Comité des fêtes ne serait rien...

*Tous ceux et celles qui souhaitent connaître nos activités ou nous rejoindre sont invités à l'Assemblée Générale du Comité des fêtes, qui aura lieu **le 19 Janvier 2018**. Il serait bien que tous les présidents d'associations de Varacieux y participent pour la mise au point du calendrier 2018.*

Nous vous souhaitons, de ma part et de la part de tous les membres du Comité des fêtes, d'excellentes fêtes de fin d'année et une "super" année 2018.

*Merci à tous !
Frédéric GENIN*

Section tennis de table

La saison 2016-2017 chez les pongistes Varaciens s'est bien déroulée comme de coutume ; elle a démarré avec 10 jeunes pour se terminer avec 15 inscrits. Chaque vendredi, ils s'entraînent à la salle des fêtes de 18h à 19h15.

C'est un groupe super agréable, très motivé, qui se retrouve dans un esprit convivial, qui reflète l'esprit de notre village. Chaque semaine, des thèmes de jeu permettent de faire découvrir un peu plus les facettes de ce sport qui nécessite de la concentration et



de l'adresse. Pas d'esprit de compétition, seul le plaisir compte et pour certains la motivation permet de progresser.

Aux vacances de février, les jeunes Varaciens ont participé à un stage d'une demi-journée avec Patrick Peillex, l'entraîneur du club de Têche. Ce stage a été offert aux jeunes pongistes par la section du tennis de table du comité des fêtes. Cette expérience, animée par un autre éducateur, est toujours riche de nouveaux conseils qui permettent de progresser plus rapidement.

Cette nouvelle saison n'a démarré que début octobre en raison des nombreuses manifestations du village en septembre. Un groupe de 10 jeunes de tout âge, habitués et nouveaux, viennent le vendredi soir aux mêmes horaires que les années précédentes. L'état d'esprit reste le même.

La section possède 6 tables : 3 datant de 1988 acquises aux débuts du club sous la responsabilité de Jean-Marie Pierron et 3 tables supplémentaires acquises dans les années 2000. Il est temps de remplacer les plus anciennes ; sachant qu'une table représente un bel investissement, la section qui compte encore deux adhérents au club de Têche (Esteban et Lionel) a eu la possibilité de récupérer deux vraies tables que le club cherchait à revendre. Malgré quelques défauts, ces tables de compétition, augmentant la vitesse de la balle, acquises pour la somme de 150€, feront le bonheur des jeunes varaciens.

Un stage devrait de nouveau avoir lieu cette saison lors des vacances scolaires, à Varacieux ainsi qu'à Têche.

A noter, le bon début de saison d'Esteban Becker, fidèle aux entraînements du vendredi soir qui joue en championnat par équipe de 3, en départementale à Têche.

Merci à la commune de Varacieux et au comité des fêtes de permettre à ces jeunes de pratiquer le tennis de table dans de bonnes conditions.

ARTISTES EN HERBE

1, 2, 3 Couleurs

Cette année, l'association a compté trop peu d'adhérents (6) pour organiser une exposition. Quelques fidèles participants se réunissent, néanmoins, sous la houlette de Virginie PICCARDI pour pratiquer leur passe-temps favori. Il est peu probable, si le nombre de participants n'augmente pas, qu'une exposition soit programmée en 2018.

Les Vocalises

Notre chorale, forte de 26 adhérents, a proposé cette année trois concerts, en association avec la chorale « SING FOR YOU de ST GERVAIS » :

- le 2 Juin en l'Église de COGNIN LES GORGES
- le 11 Juin pour la fête du village de ST GERVAIS
- le 17 Juin à BREZINS, à l'occasion de la Fête de la Musique.

Les prévisions pour l'année 2018 :

- Au printemps, un concert commun avec la Chorale « KUMBAYA » de CHEVRIERES, à CHEVRIERES,
- En Mars, une participation à l'évènement caritatif « RETINA FRANCE » qui aura lieu à TULLINS,
- Enfin, en Mai, notre concert de fin d'année dont le lieu n'est encore pas connu à ce jour.

Le changement de lieu de répétition n'a en rien entamé la bonne humeur, le dynamisme et le plaisir de chanter ensemble !!! On se tiendra plus chaud cet hiver !

Dominique DUSSERT, Présidente

LA BOULE D'ETE

Cette année 2017 aura été pour notre société bouliste, à l'image des années précédentes, une année forte en évènements tant sportifs que conviviaux. En effet, les différentes manifestations sportives proposées par notre société ont rencontré un tel succès que parfois, il a fallu utiliser les jeux des sociétés voisines. Les Challenges Viossat, Fanjas et le concours de la Vogue ont attiré bon nombre de joueurs réputés et de nombreux spectateurs

dont près de 200 à l'occasion du concours de la vogue. Si ces événements constituent le côté spectaculaire de notre société bouliste, il en est d'autres beaucoup plus intimes, mais non moins forts et exaltants, ce sont les moments réservés à nos sociétaires.

En effet, à partir du mois de mai et jusqu'à la fin de la belle saison, ces derniers se retrouvent sur leur cher boulodrome pour profiter de leur sport de loisir favori bien sûr, mais surtout pour se retrouver entre amis et vivre ensemble de vrais moments de camaraderie. Ainsi, tous les quinze jours, est organisé un concours de boules qui se termine autour d'un bon repas préparé par Suzanne et son équipe. Ce côté convivial est accentué par les deux événements festifs traditionnels de l'année que sont le repas de sociétaires du mois de mars et la journée méchoui du 14 juillet.



Si comme nous, vous souhaitez passer d'agréables moments de détente en toute amitié et convivialité, rejoignez-nous !

Et comme chaque début d'année, la Boule d'été vous donne rendez-vous à la Salle des fêtes le dimanche 28 janvier pour sa matinée boudins.

Bonne et heureuse année à tous !

LA BONNE ENTENTE

Qui dit qu'on s'ennuie à la Retraite ?

Avec 76 adhérents, notre Club se porte bien ; 23 personnes pratiquent la Gym Douce les mercredis de 18 à 19h.

D'autres s'adonnent aux plaisirs des cartes et Jeux de Société, les 2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois où chacun fête son anniversaire. Que de bons moments de partage !

Les marcheurs se retrouvent également, les 1^{ers} et 3^{èmes} jeudis à 14h précises sur la place !

Au mois de janvier, un Concours de dictée primé a réuni une belle assemblée autour de la « maitresse », une belle expérience à renouveler !



N'oublions pas le traditionnel Carnaval avec les enfants des écoles et les bugnes préparées par les membres du club.

En mai et juillet, deux sorties d'une journée ont eu lieu: la première à Saillans avec la visite d'une magnanerie ainsi qu'un vignoble producteur de Clairette, la seconde à Annecy avec visite de la vieille ville et des Jardins Secrets de Vaulx. Pour cette sortie, nos amis de Chasselay se sont joints à nous ; ce regroupement est à renouveler : on remplit plus facilement le car à deux !



Les 2 Concours de Belote ont connu un vif succès.



Deux personnes très impliquées dans l'Association nous ont quittées : Joseph Berruyer, ancien Président, ainsi qu'Armand Lambert toujours là pour rendre service. Ils sont dans nos mémoires.

Calendrier 2018 du Club

Jeudi 25 Janvier : Assemblée Générale

Vendredi 2 Février : Concours Belote-Coinche

Mercredi 4 Juillet : Belote-Coinche-Pétanque

Jeudi 18 Janvier : Concours de Dictée

Une Soirée Théâtre est à l'étude

Nous invitons les jeunes retraités à nous rejoindre pour apporter des idées nouvelles...

JOYEUSES FETES DE FIN D'ANNEE

Sou des écoles

Le sou des écoles à l'honneur de vous présenter son nouveau bureau :

- Mme NORMANNI Marie-Laure, Présidente
- Mr MICHEL Joachim, Trésorier
- Mme DO SACRAMENTO, Secrétaire



Nous avons prévu les dates de manifestations suivantes :

- **Fin février 2018 :** Vente de jus de fruits BIO
- **Mi-mai 2018 :** Marché aux fleurs
- **Vendredi 29 juin 2018 :** Kermesse de l'école avec vente de cochon et gratin à emporter.

Nous espérons vous voir nombreux.

Toutes les personnes désirant nous aider seront les bienvenues afin de faire de ces manifestations une réussite.

Pour nous contacter :

- La boîte aux lettres de l'école
- L'adresse mail : souvaracieux@orange.fr

Nous vous remercions par avance de l'investissement personnel que vous nous offrirez.

Varacieux Sports Loisirs

L'association, organisatrice de la sixième édition du Trail des Chambaran, dimanche 3 septembre a accueilli pas moins de 400 concurrents, marcheurs et coureurs par une météo idéale.

Au lever du jour, 50 bénévoles étaient prêts à prendre leur poste respectif pour une matinée pédestre très conviviale.



Cette année, le sens de parcours des courses nature (5, 11, 22, et 30 kms) a été inversé. Cette modification n'a en rien changé les chronos des participants par rapport aux courses précédentes.

Pas de changement pour les jeunes sur 900, 1200 et 2400m. 4 entraînements leur ont été proposés avant l'édition pour leur donner confiance.



L' Chrono a été sollicité pour la deuxième année pour faciliter et améliorer le classement informatique. La rapidité d'action est très appréciée des coureurs !

Rappelons que nos courses nature arpentent les Chambaran sur 5 communes limitrophes avec leur autorisation ; il en est de même pour les nombreux propriétaires privés très conciliants également.

Les 120 marcheurs sont partis dès 7h30 sur une distance de 9,5 ou 15 kms en direction de Chasselay et par les coteaux longeant la route de Vinay pour revenir dans le secteur d'Essemat, sur des chemins pierreux, sableux, dans les sous-bois, laissant un bon souvenir à tous les participants.

Les joëlettes et adeptes du canicross (courir avec son chien sans chrono) ont parcouru 5 kms à travers bois.

Tous les participants ont eu droit à un lot pour leur matinée Varacienne. Après l'épreuve, concurrents, spectateurs et bénévoles ont pris plaisir à se retrouver autour d'un verre ou d'un plateau repas proposé sur réservation.

Le challenge 2017 du « Trail des Chambaran Vercors » réunissant 5 courses a été clôturé à Varacieux. Les coureurs sont venus engranger un maximum de points pour améliorer leur classement respectif ; la remise du challenge s'est effectuée chez le sponsor ces dernières semaines.

Après l'effort, le réconfort ...les bénévoles de l'association ont organisé une soirée beaujolais, vendredi 17 novembre où tout un chacun a été convié à venir déguster beaujolais nouveau et assiettes de charcuterie et de fromages dans une ambiance très agréable.

Pour conclure, l'association remercie tous les bénévoles, la commune de Varacieux et ses voisines, les propriétaires, les entreprises, les commerçants, sans lesquels la tâche serait plus compliquée.

Prochaine et 7^{ème} édition, le dimanche 2 septembre 2018.

La présidente Marie-Laure Bois et toute son équipe vous souhaitent de bonnes fêtes.

RCV

Et que s'est-il passé du côté du Stade de la Route de Vinay la saison dernière ? En effet, nos rugbymen ont réalisé une saison régulière quasi-parfaite sous la houlette du duo Jullien / Pétriment, en chutant lors du dernier déplacement à Pont en Royans (19-21). On sait que ces derbys là sont toujours différents d'une rencontre lambda. Ce parcours a permis à nos « Orange et Noir » de jouer les phases finales contre le RC Briançonnais, club des Hautes Alpes. A l'extérieur, les hommes du président Giroud se sont fait piéger et ont concédé une défaite 17-27. Pour le match retour, nos Varaciens partaient donc avec un goal-average négatif, mais c'était sans compter sur le seizième homme, le public. En effet, la semaine suivante, l'équipe reçoit ses homologues de Briançon et va littéralement les dominer de la tête et des épaules pour terminer sur le score de 39-14.

Ça y'est ! Le RC Varacieux est en finale des Alpes 3ème Série pour la 3ème année consécutive ! Ils retrouvent alors les voisins de Pont en Royans... Cruelle désillusion lors de cette rencontre où l'équipe n'a pas pu mettre son jeu en place et s'incline alors 8-24.

Mais l'effectif continue de rêver à un parcours en championnat de France, pour ne pas partir de suite en vacances ! Durant les barrages, les « Orange et Noir » atomisent le RC Sathonay 45-5. Au tour suivant, en seizième de finale, ils battent le RC Ordon 18-9. Le week-end d'après se dresse sur leur chemin, le XV Saint Rémois, champion de Provence en titre. Toute la cohorte de supporters avait fait le déplacement et l'ambiance était chaude pour soutenir le XV Varacien. Dans un match où les joueurs se sont donnés corps et âmes, ils s'inclinent d'un tout petit point 17-18. Fin de l'aventure... Au terme de la rencontre, un sentiment d'inachevé et d'amertume... Pourtant, les joueurs n'ont pas à rougir de leur prestation contre une solide équipe sudiste. Suite à cela, les frères Chevallier mettent un terme à leur carrière respective, au grand dam des supporters et de leurs coéquipiers. Se retire également Fabrice Pétriment, le coach des avants. Jérôme Jullien, quant à lui, part sous d'autres cieux du côté de Châtillon.



Laure, Marjorie, Joris et Guy (pour ne citer qu'eux) tiennent la baraque durant les vacances, et travaillent d'arrache-pied pour repartir pour une nouvelle saison. De son côté, l'école de rugby, toujours en entente avec Saint Marcellin, compte 18 licenciés. Pour les seniors, le président « Cacahuète », lui, sélectionne deux nouveaux coachs pour la saison prochaine. Max Gerbert, un ancien visage familier de la maison « Orange et Noir » et Julien Allard, novice mais plein de qualités rugbystiques. Ce duo complémentaire va se démenner pour gonfler l'effectif actuel, et va arriver à obtenir 36 licenciés en sénior ! Ce nombre va permettre à l'équipe de faire tourner et d'essayer pléthore de combinaisons de joueurs. Espérons que ce RCV version 2017-2018 atteindra ses objectifs et pourra faire rêver ses supporters !

Objets d'antan - Journées du Patrimoine

Après une semaine bien remplie, l'équipe des Objets d'Antan tire un bilan positif des journées du Patrimoine.

Comme à l'accoutumée, les expositions des écomusées de la mairie et de l'espace Père Bleu ont accueilli plus de 200 personnes chacun. Des visiteurs intrigués par des objets, des souvenirs qui jaillissent, des explications qui permettent de confronter les expériences, des rencontres et des échanges entre personnes qui ont en commun les usages de leurs aïeux, bref, ces journées ont rempli leur rôle de mémoire.

Le site des vieux métiers a accueilli une fileuse qui, devant un public intéressé, a cardé et filé la laine avec son rouet tout en expliquant sa technique et la teinture des écheveaux obtenus.





Événement unique dans notre pays du Sud-Grésivaudan, chaque soirée est conclue par une soupe au lard cuite à la chaudière, après épluchage et découpe minutieuse des légumes qui la composent.

Moment convivial dans sa préparation et très festif lorsque les convives sont rassasiés à souhait par la soupe fumante, la tomme et les confitures faites maison.

Une bonne organisation, des bénévoles en nombre sont une grande partie des clés de la réussite mais on n'est jamais trop nombreux pour que la fête soit belle! En remerciement de leur participation, tous ont été invités à un apéritif dînatoire le 20 octobre.

Rendez-vous l'année prochaine avec de nouveaux thèmes d'exposition et de nouvelles idées

L'association a participé à un nouvel événement : « les Rencontres des Patrimoines »

Les 7 & 8 octobre à St -Marcellin. De Tullins au plateau du Vercors, du Royans à Varacieux, de nombreuses associations ont présenté leurs actions patrimoniales de sauvegarde ou de mise en valeur de leur histoire locale.

Riche de diversité et étayée par des conférences, cette initiative va permettre une meilleure visibilité des richesses existantes et une mise en réseau des projets et des ressources. Initiative enthousiasmante, à pérenniser.



Bonnes fêtes de fin d'année à tous

L'Harmonie du Phénix

Vivre l'Instant Présent, l'alliée de votre épanouissement dans tous les domaines de votre vie, est une association de loi 1901 nouvellement installée sur Varacieux.

Son But : vous aider à améliorer votre bien être de façon globale.

- * Physique, par le biais de massages bien-être et soins énergétiques
- * psychique, par le biais de relation d'aide, de discussion, d'exercices, de méditation
- * Financier, je vous fais part du résultat de mes recherches sur les différentes possibilités pour apporter un plus à votre porte-monnaie
- * vente de produits de partenaires ou confectionnés par mes soins
- * organisatrice de salon : 1ère édition du salon Mieux Vivre les 21 et 22 octobre derniers
- * organisatrice de portes ouvertes, ateliers, marchés au siège de l'association (voir calendrier sur le site)



Pour plus de renseignements, vous pouvez me contacter :

Mobile : 06.03.60.01.91 (merci de laisser un message si je ne peux vous répondre)

Mail : Prenezvotrevienmain38@gmail.com

Site : <http://lharmonieduphenix.fr>

CAPPELLIN Valérie

ACCA de Varacieux

Le vendredi 10 juillet 2017 a eu lieu une réunion extraordinaire pour constituer un nouveau conseil d'administration.

Composition du nouveau bureau:

M. André CAILLAT président, M. Julien NICOUUD vice-président
M. Laurent ANTOINET secrétaire, M. Franck BURDIN vice-secrétaire
M. Nicolas VEYRET trésorier, M. Emmanuel MAYET vice-trésorier
M. Cédric VEYRET, M. Fabrice VUILLERMOZ, M. Florian VEYRET, membres actifs

Nous remercions M. BURTIN Marcel et M. CHAMPON Jean, pour le temps qu'ils ont consacré à la bonne marche de l'ACCA.

L'ACCA de Varacieux compte 90 sociétaires.

Petit gibier de plaine:

Cette année le quota des 30 lièvres n'a pas été réalisé (20 prélevés sur 4 demi-journée), ils sont bien présents sur la commune mais la chaleur et la sécheresse d'Octobre n'ont pas favorisé leur chasse.

455 faisans et 144 perdrix sont lâchés pendant la période de chasse.

Régulation du grand gibier:

32 bracelets chevreuils et 1 bracelet cerf mâle sont attribués pour cette année.

Régulation des prédateurs:

Durant la saison 2016/2017 ont été prélevés 163 corneilles, 5 fouines, 5 renards, il faut aussi rajouter le prélèvement des piégeurs.

Bonne et heureuse année à tous!

TEAM SEYSS'RACING

L'association Team Seyss'Racing a été créée en septembre 2017. Elle est constituée d'un président (J.Seyssel), d'un vice-président (J.Francois), d'un trésorier (D.Seyssel) et d'une secrétaire (V.Deroux). Elle compte parmi elle de nombreux bénévoles pour l'assistance des rallyes et les différentes manifestations qu'elle organise.

Cette association a pour but d'aider à financer les différentes saisons de rallye. Nous concourons avec une Peugeot 106 xsi de classe FN1 avec comme pilote, Jérémy Seyssel et copilote, Jérémie François.

Durant cette saison 2017, nous avons commencé par le 23ème rallye du Picodon (Dieulefit) avec le numéro 124 où nous terminons 93ème sur 103 concurrents et 5ème de notre classe sur 10.

Afin de clôturer cette saison, nous avons choisi de finir par le 12ème rallye de la noix (Chatte) avec le numéro 111. Le classement a été de 62ème sur 76 concurrents et 4ème de la classe sur 6.



En cette fin d'année, l'association a organisé un repas dansant qui avait comme particularité d'être à l'inverse de nos habitudes. Celui-ci commença par un verre de digestif et termina par l'entrée. Il a été confectionné par l'Auberge des saveurs de Murinais et animé par XS animation. Merci aux 165 personnes venues partager ce moment convivial ainsi qu'à tous les bénévoles présents pour l'organisation et la gestion du repas.

Merci également à toutes les personnes qui nous ont soutenues durant cette première saison et aux sponsors sans qui tout cela n'aurait pas été possible.

Pour l'année qui se présente, nous espérons pouvoir participer à 5 rallyes et organiser un événement supplémentaire et clôturer la saison par un repas dansant fin novembre 2018.

Association Française du Syndrome de RETT



Des enfants malades et leurs familles ont besoin de nous...

M. et Mme PATUREL représentent l'association sur Varacieux et sont joignables au 06.85.33.67.29.

Une collecte des instruments d'écriture permet de récolter des fonds pour l'association.

La collecte est centralisée à la Mairie et à l'école primaire.



LE SYNDROME DE RETT

DÉCOUVERT EN 1966 PAR LE PROFESSEUR ANDRÉAS RETT, NEUROPÉDIATRE AUTRICHIEN.

- MALADIE GÉNÉTIQUE NEURODÉVELOPPEMENTALE QUI TOUCHE PRINCIPALEMENT LES FILLES

trouble du sommeil

perte de la parole

troubles de la déglutition et de la mastication

perte de l'utilisation des mains accompagnée de stéréotypies particulières

scoliose

hypotrophie des pieds

démarche instable ou mal assurée

TRAITS DE CARACTÈRE

la musique
les jeux lumineux
les livres
les photos

ELLES AIMENT

se blottir et être câlinées
se baigner
les bébés
les beaux garçons !

CHIFFRES

1^{ère} CAUSE de polyhandicap d'origine génétique EN FRANCE.

Concerne 25 à 40 NOUVEAUX CAS par an

1 FILLE SUR 10 à 15 000

Particularité
Après une période de développement normal pendant les 6/9 premiers mois de la vie, les enfants commencent une période de régression touchant à la fois les fonctions motrices et cognitives.

www.afsrtt.fr

HOPTOYS.FR

Les stylos usagés sont envoyés à TerraCycle



utilisez n'importe quel carton propre



Les stylos usagés sont recyclés en divers produits finis



Une fois usagés à leur tour, ces produits peuvent être renvoyés à TerraCycle

Les numéros utiles

MAIRIE

Tél. 04 76 64 22 29
Fax. 04 76 64 27 59
Email : varacieux@wanadoo.fr
Site de la commune :
www.varacieux.fr
Ouverture au public :
Lundi : 14h à 16h
Mercredi : 9h à 12h
Jeudi, Vendredi : 13h30 à 17h30
Le 1er Samedi du mois : 9h à 12h

AGENCE POSTALE

Tél. 04 76 36 37 45
Lundi, Jeudi, Vendredi : 13h30 à 16h
Mercredi, Samedi : 9h à 11h30

SERVICE TECHNIQUE

Tél : 04 76 64 27 36

ECOLE MATERNELLE

Tél : 04 76 64 22 77

ECOLE PRIMAIRE

Tél : 04 76 64 25 36

CANTINE SCOLAIRE

Tél : 04 76 64 25 26

SALLE DES FETES

Tél : 04 76 64 26 71

STADE DE RUGBY

Tél : 04 76 64 25 25

GESTION SALLE DES FETES

M. CALLET
Tél : 04.76.64.26.51

ADMR Tél. 04 76 64 26 08

Lundi de 14h à 18h

Mercredi de 8h à 12h

Mardi, Jeudi 8h à 12h et 14h à 16h

GRAND SECHOIR Tél. 04 76 36 36 10

REGIE de Vinay Tél. 04 76 36 90 57

SICTOM Tél. 04 76 38 66 03

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'

ISERE

Saint Marcellin Tél. 04 76 36 38 38

Vinay Tél. 04 76 36 62 06

Pont en Royans Tél. 04 76 36 02 76

ALLO SERVICES PUBLICS

Tél. 39 39

www.vos-demarches.com/Isere

POLE EMPLOI : 3949 (candidat)

3995 (employeur)

MISSION LOCALE Tél. 04 76 38 83 42

1 er réseau pour l'emploi des jeunes

DECHETTERIES

VINAY

Tél. 04 76 36 79 29

Lundi, Mercredi, Jeudi

13h30 à 18h

Mardi, Vendredi :

9h à 12h et 13h30 à 18h

Samedi : 9h à 18h

SAINTE MARCELLIN

Tél. 04 76 38 36 94

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi

Vendredi : 9h à 12h et 13h30 à 18h

Samedi : 9h à 18h

L'annuaire des Entreprises

Gites

Gites du Caillou

CHAMPON André et Sylvie

201 Impasse du Caillou

Tél. : 04.76.64.20.98

Industrie et Transports

E&S Teknologiks

90 ZA de Champ Moyet

Tél. : 04.76.38.91.62

KW Industrie

90 ZA de Champ Moyet

Tél. : 04.76.36.92.20

S.E.R.M.M.

21 ZA de Champ Moyet

Tél. : 04.76.64.25.30

T.R.I.

95 ZA de Champ Moyet

Tél. : 04.76.36.80.00

Transports PICART

485 ZA de Champ Moyet

Tél. : 06.07.12.26.18

URGENCES

GENDARMERIE : Le 17

Vinay Tél. 04 76 36 70 17

St Marcellin Tél. 04 76 38 00 17

POMPIERS : Le 18

En cas d'urgence de risque vital

(SAMU) : Le 15

Appel d'urgence européen : Le

112

CENTRE ANTI POISONS : (Lyon)

Tél. 04 72 11 69 11

CENTRE HOSPITALIER DE ST

MARCELLIN

Tél. 04 76 64 90 90

HOPITAL LOCAL DE VINAY

Tél. 04 76 36 99 00

ALMA

Maltraitance personnes âgées

Tél. 04 76 46 47 47

SOS ENFANCE MALTRAITEE :

Tél. 119 / 0800 05 41 41

VIOL FEMMES INFORMATION :

Appel anonyme et gratuit.

Tél. 0800 05 95 95

VIOLENCES CONJUGALES

Tél. 0800 33 34 35

SIDA INFO SREVICE

Tél 0800 840 800

DROGUE INFO SERVICE

Tél. 133 / 0800 810 821

CANCER INFO SERVICE

Tél. 0810 810 821

TABAC INFO SERVICE

Tél. 39 89

TOXICOMANIE

Tél. 01 48 09 13 13

SOS AMITIES (Grenoble)

Tél. 04 76 87 22 22

SOS ALCOOL

Tél. 04 76 96 34 36

Exploitants Forestiers et Travaux Agricoles

FAYARD SARL

1220 Route de Champs Moyet

Tél. : 04.76.64.23.21

GERMAIN Daniel

709 Chemin de la Tour

Tél. : 06.82.08.93.35

GERMAIN Florian

547 Grande Rue

Tél. : 06.08.04.80.55

NICOUD Thierry

86 Impasse de la Vieille Eglise

Tél. : 06.88.18.51.30

REY Bernard

804 Chemin de Jacquemonaire,

Lieudit Pralong

Tél. : 06.89.84.64.33

VEYRET Environnement

420 ZA de Champ Moyet

Tél. : 06.78.71.10.02

Travaux Publics

NICOUD Thierry

86 Impasse de la Vieille Eglise

Tél. : 06.88.18.51.30

VEYRET Environnement

420 ZA de Champ Moyet

Tél. : 06.78.71.10.02

Bâtiment

Electricité et Climatisation

VICAT Patrice

370 ZA de Champ Moyet

Tél. : 04.76.64.28.27

Electricité Générale

GUYONNET Cédric

Impasse du Grand Taillis

Tél. : 06.63.77.79.96

Menuiserie Agencement

BERRUYER Hubert

289 Chemin de l'étang

Tél. : 04.76.64.29.15

Ou 06.82.35.97.42

Menuiserie Agencement

FOURNIER Jacques

620 Chemin des Veyrets

Tél. : 04.76.64.20.52

Ou 06.84.15.22.09

Plâtrerie Peinture

CELLIER François

1249 Route de la Combe du Lin

Ou 06.10.40.21.93

Ingénierie Etudes Techniques

ELIOT Technologie

90 Mazarin

Tél. : 06 07 48 21 84

ARR'H Maçonnerie

GENTE Stoyan

405 Route de Champ Moyet

Tél. : 04.76.38.92.16

Ou 06.40.76.14.51

Maçonnerie et Gros Œuvre

BERRUYER Loïck

615 Impasse du Vert

Tél. : 06.47.36.02.80

Les Commerces

Restaurant, Bar, Tabac

« Le Restaurant du Midi »

620 Grande Rue

Tél. : 04.76.64.26.53

Epicerie, dépôt de pain, journaux, gaz

RENAUD David et VUILLAUME Karine

525 Grande Rue

Tél. : 04.76.64.20.41

Espace Coiffure féminin et masculin

Monique COIFFURE

577 Grande Rue

Tél. : 04.76.64.20.33

Services et Commerces

Mécanique Automobile

G.A.S. Gauthier Automobiles Services

Tél. : 06.76.31.25.43

Serrurerie, Mécanique Agricole

CHEVALLIER Bastien et Gilles

59 Route de Chambaran

Tél. : 07.87.00.06.09

Luthier

LABORIE Christian

770 Chemin de la Grange du Moulin

Tél. : 04.76.64.20.27

Paille, Fourrage, Noix

CARLIN Marie-France

2100 Route de Chatelan

Tél. : 04.76.64.21.97

Institut Bulles d'Evaison

Céline BALME

339 chemin des Essarts

Tél : 06.82.88.60.21

Vente de Produits Fermiers

Production de Foie Gras

Ferme de Mazarin – CLEMENT Jérôme

Mazarin

Tél. : 04.76.64.25.69

Fromages, Noix, Huile de Noix

CHAMPON André et Sylvie

201 Impasse du Caillou

Tél. : 04.76.64.20.98

Huile de Noix

GAEC de Sully

946 Chemin de Foity

Tél. : 04.76.64.22.81

Fromages de Chèvres

Ferme de la Combe du lin

Michel Marie

750 Chemin de la Péraudière

Tél. : 09.64.06.68.53

Ou 06.07.32.88.83

Fromages de vache

Berruyer Monique

1635 Route d'Essemat

Tél. : 04.76.64.20.47

Fromages de Brebis

CHEVALIER Aurélien

1030 Route de la Combe du Lin

Tél. : 06.04.51.32.76

Fleurs Coupées, Aromatiques,

Séchées

La Boîte à Essais - MEYNET Noha

110 Impasse des Egoles

Tél. : 06.30.72.29.54

Meilleurs Voeux

2018

Feliz ano novo

szczęśliwego nowego roku

Gutes Neues Jahr

Feliz Año Nuevo

HAPPY NEW
YEAR

BUON ANNO

Gott nytt år

*Le Maire,
le Conseil Municipal et les
employés communaux vous
convient à la cérémonie des vœux
Samedi 13 Janvier 2018
A 17h30*

